

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de novembre en l'an deux mille huit, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général & secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 7 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 07 octobre 2008
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
 - Recettes et dépenses
 - Nomination d'un maire suppléant
 - Signature des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel de Sainte-Croix
 - Mandat des conseillers
 - Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2009
 - Discours du maire sur la situation financière au 31 décembre 2007 (art. 955 C.M.)

Tarification des locaux et ameublement 2008/2009

 - Demande de Hockey mineur de Ste-Croix
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
- 5) Demande d'aide financière
 - Hockey mineur de Ste-Croix
- 6) Urbanisme
 - Technicienne en urbanisme
 - Renouvellement de contrat de Mme Claudine Fontaine

Rapport du comité consultatif d'urbanisme (15 octobre 2008)

 - Dépôt

Demande de dérogation mineure

 - Dossier de M. Roger Lemay, lot 3 592 070

Terrain vacant en zone agricole dynamique détenant une autorisation de la CPTAQ pour autre usage

 - Demande d'inclusion au schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière
- 7) Voirie
 - Développement de la rue Desrochers

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

- Acceptation des travaux et paiement (Ray-Car, Division de Sintra inc.)

Prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc

- Acceptation des travaux et paiement
- État du coût net des travaux et financement
- Règlement d'emprunt n° 413-2008
 - Acceptation de l'offre
 - Modalités de l'emprunt

8) Hygiène du milieu

Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard

Construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard

- Participation financière n° 21 de Saint-Édouard (Roche ltée)

Construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2

- Honoraires professionnels n° 4 (SNC-Lavalin inc.)
- Décompte progressif n° 4 (Excavations H. St-Pierre inc.)

Réfection d'émissaire dossier 502238

- Directive de changement n° 1 (Industries Rive-Sud ltée)
- Directive de changement n° 1 (Municipalité)

9) Loisirs et culture

Comité de la Saint-Jean-Baptiste

- Rapport final du comité

Terrain de soccer

- Rachat de servitude d'Hydro-Québec et mandat
- Financement

10) Varia

Mention honorifique

- M. Berchmans Dancause (25 ans de service)

Période de questions

Levée de l'assemblée

302-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

303-2008

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2008

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 07 octobre 2008 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

304-2008

COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'OCTOBRE 2008 - RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 SEPTEMBRE 2008 AU 25 OCTOBRE 2008	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 470.12
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3 827.35
	URBANISME	250.56

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE & T/JEUX	13 473.47
	AVANTAGES SOCIAUX	3 592.04
	SOUS-TOTAL	28 613.54

COMPTES PAYÉS D' OCTOBRE 2008 - RATIFICATION

AIDE INFORMATIQUE G.GOSSELIN	SOUTIEN INFORMATIQUE VOIRIE	141.09
BELL MOBILITÉ	MESSAGERS INC. & P/RÉPONDANTS	235.77
BOIVIN & GAUVIN INC.	PIÈCES & ACC. INCENDIE	257.13
CLD DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	SOUPER DES GENS D'AFFAIRES (M. JACQUES GAUTHIER, MAIRE)	95.94
ÉLITE TECHNOLOGIES INC.	VÉRIFICATION DÉBIMÈTRE U/EAU	861.52
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	SERVICE OCTOBRE 2008	10003.17
	SERVICE SUPP. LOISIRS	26.89
GROUPE CASTONGUAY INC.	POTEAUX ÉCLAIRAGE (2) PARC DÉTENTE (RÉS.115-2008)	10 032.33
	RÉPARER 2 LUMIÈRES EXT. GARAGE MUN.	382.58
	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC (SEPTEMBRE)	684.68
	ENT. PANNEAU DISTRIBUTION C/COMM.	94.65
GROUPE ULTIMA INC.	AVENANT ASSURANCE VÉHICULE INCENDIE	61.00
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE URBAIN	979.29
	ÉCLAIRAGE RURAL	121.13
	CENTRE COMMUNAUTAIRE	600.69
	STATION POMPAGE RUE GARNEAU	1 258.06
	GARAGE MUNICIPAL	84.32
	DÉGRILLEUR	198.51
	STATION POMPAGE RUE LECLERC	86.29
	ASCENSEUR	87.68
	POSTE INCENDIE	280.17
	STATION POMPAGE RUE LAFLEUR	99.06
	ÉCLAIRAGE URBAIN RUE LAFLEUR	100.39
	U/EAU POTABLE ST-ÉDOUARD	2 167.18
CHALET DES SPORTS	189.45	
JOHN MEUNIER INC.	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	506.26
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	123.28
	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	370.23
LES EXCAVATIONS H.ST-PIERRE INC.	TRAVAUX Puits 3, CONDUITE D'AMENÉE & MISE AUX NORMES DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 3	377 627.05
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	ACHATS VOLUMES	75.50
LIGNCO SIGMA INC.	LIGNES & FLÈCHES STATIONNEMENT AUTOUR DE L'ÉGLISE	980.61
	LIGNAGE DES RUES (RÉS. 183-2008)	8 927.00
LOCATION D'ÉQUIPEMENT LPL INC.	LOCATION COMPACTEUR (RUE LECLERC)	349.91
MAXI MÉTAL (1983) INC.	CAMION AUTOPOMPE-CITERNE INCENDIE	262 309.08
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE SEPTEMBRE 2008	9 697.89
	REMISE T.P.S. & T.V.Q. JUILLET-AOÛT & SEPT.	1 998.96
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	CRÉDIT CONTRAT G.N.P. PART NO 18	-12 646.19
	CONTRAT G.N.P. PART NO 19	89 755.84
OXYGÈNE PRO-TECH INC.	GAZ P/RÉPONDANTS	34.24
	GAZ P/RÉPONDANTS	34.24
	GAZ P/RÉPONDANTS	29.80
PREVIMED INC.	LOCATION BOUTEILLES (14) & GAZ	293.30

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	MANCHON INCENDIE	2.90
	PIÈCES & ACCESSOIRES INCEN- DIE	282.13
	PIÈCE COMPRESSEUR INCENDIE	37.24
RÉAL HUOT INC.	ENT. & RÉP. BORNES-FONTAINES	457.14
	PIÈCES & ACC. (PONCEAU RANG 4 OUEST)	938.94
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE SEPTEMBRE 2008 (ASS. COLL.)	2 494.85
	REMISE SEPTEMBRE 2008	2 143.97
SNC-LAVALIN INC.	HON. PROF. RELEVÉS, PLANS & DEVIS MISE AUX NORMES	16 479.77
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION 2008 CAMION AUTOPOMPE-CITERNE INCENDIE	371.00
STANDARD LIFE	ASSURANCE COLLECTIVE OCTO- BRE 2008	1 262.19
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE SEPTEMBRE 2008	269.56
SYSTÈME DE SÉCURITÉ CONCEPT	RACC. CENTRALE (3 MOIS)	
	HÔTEL DE VILLE	54.18
	INCENDIE	54.18
	U/EAU	54.18
	GARAGE MUNICIPAL	54.18
	STATION POMPAGE RUE GAR- NEAU	54.18
	DÉGRILLEUR	54.18
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE OCTO- BRE	891.33
	SERVICE TÉLÉPHONIQUE OCTO- BRE U/EAU	62.39
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	126.90
	CRÉDIT CELL. VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	-450.00
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE GMC	102.00
	ESSENCE DAKOTA	72.48
	ESSENCE TONDEUSE	29.75
	DIESEL KUBOTA	63.67
	ESSENCE GMC	94.00
	ESCOMPTE ULTRAMAR	-8.67
	ESSENCE DAKOTA	78.23
	ESSENCE INCENDIE	275.19
	ESSENCE INCENDIE	65.20
	ESSENCE INCENDIE	63.05
	ESSENCE INCENDIE	106.76
	ESSENCE INCENDIE	116.08
ESCOMPTE ULTRAMAR	-7.06	
UNDERWRITERS	INSPECTION DES VÉHICULES IN- CENDIE	1 410.94
INSTITUTION(S) FINANCIÈ- RE(S)		140.00
	SOUS-TOTAL	797 892.98

COMPTES À PAYER D' OCTOBRE 2008

AIDE INFORMATIQUE G.GOSSELIN	SOUTIEN INFORMATIQUE SECRÉTA- RIAT	84.66
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	ENT. TRIMESTRIEL (NOV. DÉC. & JANV.)	643.39
ASSOCIATION TOURISTI- QUE CHAUDIÈRE- APPALACHES	ADHÉSION 2009	409.91
BERGÉRON, LAROCHELLE, SOCIÉTÉ DE NOTAIRES	HONORAIRES PROFESSIONNELS (CESSION DES IND. RIVE-SUD LTÉE & MARCEL O. HAMEL)	677.94

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

BERTRAND FRÉCHETTE	FRAIS DÉPLACEMENT (FORMATION & DIVERS)	59.22
BIOLAB- DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU ANALYSE D'EAU	33.30
	ANALYSE D'EAU ANALYSE D'EAU	241.10
BUREAU DE LA PUBLICI- TÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS MUTATION	21.00
BUROPLUS ST-EX	FOURNITURE DE BUREAU	87.99
	FOURNITURE DE BUREAU	36.07
	FOURNITURE DE BUREAU	66.49
CAMPING BELLE-VUE	INSCRIPTIONS T/JEUX (52 enfants) & SERVICE DE MONITEURS ÉTÉ 2008	18 447.41
CHRISTIANE COUTURE	FRAIS DÉPLACEMENT (FORMATION RCR)	14.28
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS	UTILISATION DES LOCAUX (AUTOM- NE 2007)	859.70
DOCUMENT EXPRESS	AVIS MUNICIPAL NO 91	549.28
ERNEST JOUBERT INC.	ROUE À MESURER & PIQUETS D'AR- PENTAGE (RUE LECLERC)	221.24
FÉDÉRATION QUÉBÉCOI- SE DES MUNICIPALITÉS	TRANSPORT COLIS U/EAU	30.23
MARIO Fiset	BOUCLERS (5) TAEKWONDO LOISIRS	225.00
FRANCE DUBUC	FRAIS DÉPLACEMENT (FORMATION)	74.76
GÉRALD LEMAY	FRAIS DÉPLACEMENT U/EAU	10.92
GROUPE CASTONGUAY INC.	CRÉDIT ENT. RÉG. ÉCLAIRAGE PU- BLIC	-6.75
IMPRIMERIE CCL	RELEVÉS SALAIRES	62.08
JEAN-BAPTISTE LEPAGE	BOTTINES DE TRAVAIL	130.00
JOHN MEUNIER INC.	PRODUITS CHIMIQUES U/EAU	1 483.78
KOLÉO STUDIO MULTI- MÉDIA	AFFICHE COMITÉ FAMILLES	50.79
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM.	101.25
LAURENT ET MATHIEU BEURIVAGE ARPENTEURS - GÉOMÈ- TRES	HON. PROF. RUE LECLERC	507.94
LES ENTREPRISES J.F.BLANCHET INC.	TRAVAUX PONCEAU 4IÈME RANG OUEST	1 522.26
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	TRAVAUX PONCEAU 4IÈME RANG OUEST	2 759.79
LES HUILES DESROCHES INC.	DIESEL U/EAU ST-ÉDOUARD	390.71
	DIESEL U/EAU RUE GARNEAU	982.92
LES SERVICES 10-10 INC.	INSPECTION CAMION AUTOPOMPE- CITERNE INCENDIE	3 386.25
LOCATION D'ÉQUIPE- MENT LPL INC.	LOCATION COMPACTEUR (RUE LE- CLERC)	366.84
M.R.C. DE LOTBINIÈRE	COMPOSTEUR DOMESTIQUE (1) (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)	35.00
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	MÉLANGE DES RIVES FOSSÉS VOI- RIE	115.13
NOVICOM 2000 INC.	ACHAT ÉQUIPEMENT P/RÉPONDANTS	65.47
PAVAGE LAGACÉ & FRÈ- RES	RÉPARER ASPHALTE PONCEAU 4IÈME RANG OUEST	5 106.47
PETITE CAISSE FRANCE DUBUC	CADEAUX PARTY NOËL (2)	31.49
	ACHATS (RÉUNION IMMO.) & PAPE- TERIE	9.59
PHARMACIE STE-CROIX INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN INCENDIE	33.57
	EAU DISTILLÉE U/EAU	15.87

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

PLOMBERIE STE-CROIX INC.	MANOMÈTRE RÉSEAU D'AQUEDUC	3.90
POSTES CANADA	AVIS MUNICIPAUX NO 91	125.58
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	HUILE C/COMM.	5.85
	CRÉDIT HUILE C/COMM.	-5.85
	PIÈCES & ACC. VOIRIE	73.37
	MÈCHE, ANCRAGE & RONDELLES C/COMM.	12.00
	PRESTONE, HUILE & LAVE-VITRE VOIRIE	35.28
	CHLORE U/EAU	387.61
RAY-CAR	PIERRE CONCASSÉE (PONCEAU 4IÈME RANG OUEST)	931.69
RÉAL HUOT INC.	ENT. & RÉP. BORNES-FONTAINES	329.22
STÉPHANE MILOT	FRAIS DÉPLACEMENT, BALAYEUSE & CLÉS C/COMM.	467.79
TRANSPORT ADAPTÉ LOBI- CAR	PROG. GOUV.AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ (4e VERS.)	51 536.00
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE GMC	105.50
	ESSENCE GMC	93.00
	ESSENCE DAKOTA	59.01
	ESSENCE GMC	95.00
	ESSENCE GMC	96.00
	ESSENCE DAKOTA	50.01
	DIESEL KUBOTA	17.70
VÉOLIA ES SERVICES D'ASSAINISSEMENT INC.	NETTOYER 2 VANNES (RUE POULIOT) & ACHAT 2 BTES DE SERVICE (253,97 \$ PAYÉ/ CONSTRUC-TION LEMAY)	1 358.00
	SOUS-TOTAL	95 721.00
	TOTAL	922 227.52

TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code budgé- taire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
22-32019-721 prolongement rue Boisvert	0	0	3 500	22-32003-721 reconst.voirie générale s/urbain	10 000	6 500
02-22000-414 ent. soutien infor.	800	884	884	02-22000-454 formation et perfect.	4 000	3 916
02-22000-442 serv. reçus ent. municipa- lités	1 400	2 272	2 272	02-22000-454 formation et perfect.	3 916	3 044
02-22000-526 ent. et rép. équipement incendie	2 600	578	3 600	02-22001-442 serv. reçus MRC	6 432	5 432
02-22000-631 essence - véhicules incendie	3 000	3 372	4 000	02-22001-442 serv. reçus MRC	5 432	4 432
22-32017-721 aménagement chemin de l' Aqueduc	0	5 959	5 670	22-32003-721 reconst.voirie générale s/urbain	6 500	830
22-32017-721 aménagement chemin de l' Aqueduc	5 670	5 959	5 720	22-32003-721 reconst.voirie générale s/urbain	830	780
22-70150-721 ent.parc J.G. Fournier t/j	56 000	36 686	66 000	22-41500-721 amélioration inst. réseau égout	14 100	11 900

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

				22-70150-725 mach. out. équip. t/j	11 000	8 100
				22-70151-721 autres parcs (déten- te, minoune)	14 500	9 600



CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 11-2008

RECETTE & DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 30 octobre 2008 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

305-2008

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer monsieur Michel Routhier pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Michel Cameron.

QUE le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

306-2008

SIGNATURES DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL DE SAINTE-CROIX

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement :

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

QUE ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

QU' en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Michel Routhier, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

QU' en cas d'absence ou d'incapacité du directeur général et secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de directeur général et secrétaire-trésorier, que France Dubuc, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est autorisée à signer conjointement avec Jacques Gauthier, maire, et/ou Michel Routhier, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

QUE la présente résolution entrera en vigueur à compter du 05 novembre 2008, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

307-2008

MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

<i>Secteurs</i>	<i>Noms</i>	<i>R = Responsable A = Adjoint</i>
Agriculture	Michel Cameron Jean-Pierre Ducruc	R A
Centre Plein Air et embellissement	Jacques Gauthier Bechmans Dancause	R A

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

Eau potable/eaux usées et environnement	Jean-Pierre Ducruc Jacques Gauthier	R A
Hôtel de ville	Jean Lafleur Berchmans Dancause	R A
Incendie et sécurité publique	Gratien Tardif Michel Cameron	R A
Office municipal d'habitation	Berchmans Dancause Jacques Gauthier	R A
Patrimoine/culture et loisirs	Jean-Pierre Ducruc Michel Cameron	R A
Politique familiale	Gratien Tardif Jacques Gauthier	R A
Promotion et développement économique	Michel Routhier Jean Lafleur	R A
Relation de travail	Berchmans Dancause Jacques Gauthier	R A
Aréna	Michel Routhier Gratien Tardif	R A
Transport adapté	Michel Routhier Gratien Tardif	R A
Urbanisme	Jean-Pierre Ducruc Michel Cameron	R R
Voirie	Michel Routhier Michel Cameron	R (secteur urbain) R (secteur rural)

* Le maire est membre d'office sur tous les comités.

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 279-2007 et toute résolution antérieure de même nature.

308-2008

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2009

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2009, qui se tiendra le mardi et qui débiteront à 20 heures :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - 13 janvier | - 03 février |
| - 03 mars | - 07 avril |
| - 05 mai | - 02 juin |
| - 07 juillet | - 04 août |
| - 01 septembre | - 06 octobre |
| - 03 novembre (si aucune élection) | - 10 novembre (si élection le 01 novembre) |
| - 01 décembre | |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2007 (ART. 955 C.M.)

Une copie du rapport du maire est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les concitoyens de la municipalité de Sainte-Croix. Les lecteurs y retrouveront un résumé au 31 décembre 2007 ainsi que la situation financière actuelle 2008, la liste des contrats octroyés et la rémunération des élus.

TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENT 2008/2009

309-2008

DEMANDE DE HOCKEY MINEUR DE STE-CROIX

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

ATTENDU la résolution numéro 039-2008;

ATTENDU l'article 3.2 concernant la liste des organismes à but non lucratif inscrits à la tarification spéciale des locaux;

ATTENDU la demande de Hockey mineur de Ste-Croix datée du 03 octobre 2008 sous l'égide de l'organisme sans but lucratif « Hockey mineur Lotbinière inc. » en vertu de leur charte;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'ajouter le Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix » à la liste des organismes mentionnés à l'article 3.2 de ladite résolution.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

310-2008

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES D' OCTOBRE 2008 - RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 SEPTEMBRE 2008 AU 25 OCTOBRE 2008	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 222.80
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	10 480.10
	AVANTAGES SOCIAUX	1 927.37
	SOUS-TOTAL	15 630.27

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2008 - RATIFICATION

ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	478.69
D.BERTRAND & FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	881.40
	ACHATS RESTAURANT	581.70
	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT	-23.08
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	2 505.29
	GLACE	5 425.85
LES EMBALLAGES L.BOUCHER INC.	ACHATS RESTAURANT	154.98
LES FROMAGES SAPUTO SENC	ACHATS RESTAURANT	123.84
	ACHATS RESTAURANT	123.84
	ACHATS RESTAURANT	123.84
	ACHATS RESTAURANT	123.84
MG SERVICE ENR.	ENT. & RÉP. SURFACEUSE	582.47
	CRÉDIT ENT. & RÉP. SURFACEUSE	-98.77
PAUSE-CAFÉ SOLEIL	ACHATS RESTAURANT	290.83
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE SEPTEMBRE 2008	3 214.11
MOLSON CANADA 2005	ACHATS BAR	2 634.32
	CRÉDIT ACHATS BAR	-1 216.80
	ACHATS BAR	3 398.55
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE SEPTEMBRE 2008 (ASS. COLL.)	881.65
	REMISE SEPTEMBRE 2008	759.47
ROGERS SANS-FIL	CELLULAIRE GÉRALD PLAMONDON	44.53
STANDARD LIFE	ASS. COLLECTIVE OCTOBRE 2008	881.96
STAR CHOICE TÉLÉVISION NETWORK INC.	SERVICE MENSUEL	77.30
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE SEPTEMBRE 2008	195.00
TÉLUS COMMUNICATIONS INC.	SERVICE TÉLÉPHONIQUE OCTOBRE	321.69
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	50.00
	SOUS-TOTAL	22 516.50

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2008

ABRIS TOUT GENRE G.Y. INC.	PIÈCES & INSTALLATION ABRI	74.02
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	192.50
D.BERTRAND & FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	672.94
	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT	-42.90
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. & RÉP. SYSTÈME ÉLECTRIQUE	1 518.19
GROUPE CCL	RELEVÉS SALAIRES	62.08
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	PAPETERIE	28.22
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	REMB. INTÉRÊTS RÈGLEMENT 361-2005	1 730.44
PASCALE LAMBERT	SOULIERS	126.41
PETITE CAISSE GÉRALD PLAMONDON	PRODUITS D'ENTRETIEN, PAPERIE, ENT.& RÉP. REST. & ARÉNA, ACHATS BAR & REST., & ESSENCE.	203.80
QUINCAILLERIE MAURICE HAMEL & FILS INC.	MINUTERIE	33.85
	RÉPARATION RECTIFIEUSE	22.58
	ACHATS RECTIFIEUSE & ADHÉSIF	122.38
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	15.98
	ACHATS RESTAURANT	12.23
	ACHATS RESTAURANT	16.78
	ACHATS RESTAURANT	23.32
	ACHATS RESTAURANT	2.65
		SOUS-TOTAL
	GRAND TOTAL	42 962.24

RECETTE & DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 29 octobre 2008 pour le centre culturel de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

311-2008

HOCKEY MINEUR DE STE-CROIX

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de verser au Hockey mineur de Ste-Croix sous l'égide de l'organisme sans but lucratif « Hockey mineur Lotbinière inc. » une somme de 10,00 \$ par hockeyeur inscrit actif et résidant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix, soit 440,00 \$, dans le cadre de leur campagne de financement annuel. Le chèque sera libellé au « Tournoi Inter-Régional Sainte-Croix ».

URBANISME

TECHNICIENNE EN URBANISME

312-2008

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE MME CLAUDINE FONTAINE

ATTENDU QUE le contrat de Mme Claudine Fontaine vient à échéance le 15 décembre 2008;

ATTENDU QU'il est requis pour la municipalité d'augmenter les heures du service d'urbanisme en raison des besoins grandissants;

ATTENDU QUE les heures de Mme Fontaine seront partagées entre les municipalités de Sainte-Croix et de Lotbinière;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de renouveler le contrat de Mme Claudine Fontaine pour agir à titre de technicienne en urbanisme pour les municipalités de Sainte-Croix et de Lotbinière pour une durée de cinq années suivant l'entente commune des parties.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

QUE le traitement salarial de Mme Claudine Fontaine sera indexé au coût de la vie, soit 35 heures/semaine et réparties ainsi :

- Sainte-Croix : 24: 30 heures (lundi (a.m.), mercredi, jeudi et vendredi)
- Lotbinière : 10: 30 heures (lundi (p.m.) et mardi)

QUE tout temps réalisé en dehors des heures régulières de travail sera rémunéré à raison de 50 % en surplus du taux horaire régulier, et se limite principalement au temps de présence normal à la séance du comité consultatif d'urbanisme, à moins de demande expresse de son supérieur immédiat.

QUE ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues dans l'entente entre les parties, de même que celles pouvant être définies par le Code municipal du Québec et/ou toute autre loi.

QUE les autres conditions de travail sont celles prévues à ladite entente.

QUE la municipalité de Lotbinière soit mandataire pour l'administration du dossier.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (15 OCTOBRE 2008)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 15 octobre 2008.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

313-2008

DOSSIER DE M. ROGER LEMAY, LOT 3 592 070

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Roger Lemay et localisée à : rue Boisvert projetée, Sainte-Croix, lot 3 592 070, qui vise à permettre le lotissement du lot projeté 4 282 318 qui serait le prolongement de la rue Boisvert. La largeur de l'emprise de celle-ci serait de 14,70 mètres au lieu de 15,00 mètres telle que prévue au règlement de lotissement n° 390-2007, article 3.1.2.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de reporter cette demande.

Considérant de nouveaux éléments dans ce dossier et la résolution du conseil municipal numéro 048-2008 autorisant l'acquisition de cette partie de lot;

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Roger Lemay, lot 3 592 070, contrairement à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, en raison de nouveaux éléments au dossier.

TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE DYNAMIQUE DÉTENANT UNE AUTORISATION DE LA CPTAQ POUR AUTRE USAGE

314-2008

DEMANDE D'INCLUSION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QU'il existe des terrains à l'intérieur des limites municipales qui détiennent des autorisations à des fins commerciales émises par la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement par sa grille des usages ne permet pas de commerce autre que ceux liés à l'agriculture;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière n'a pas inclus ces autorisations dans la grille des usages intégrée dans son schéma d'aménagement;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

CONSIDÉRANT la recommandation U43-2008 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de demander à la MRC de Lotbinière de modifier son schéma d'aménagement;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de demander à la MRC de Lotbinière de modifier son schéma d'aménagement afin d'inclure lesdites autorisations.

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT DE LA RUE DESROCHERS

315-2008

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT (RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA INC.)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux de pavage pour le développement de la rue Desrochers selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 32 059,62 \$ à Ray-Car, Division de Sintra inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 12 août 2008.

PROLONGEMENT DE LA RUE LECLERC ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC

316-2008

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux pour le prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 54 168,84 \$ à Les Excavations Ste-Croix inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004264 datée du 16 octobre 2008.

317-2008

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

♦ Les Excavations Ste-Croix inc. (en régie)	66 599,20 \$
♦ Ernest Joubert (piquets arpentage)	142,22 \$
♦ Laurent et Mathieu Beaurivage (arpentage)	507,94 \$
♦ Les Entreprises J.F. Blanchet inc. (ponceau)	863,49 \$
♦ Quincaillerie Maurice Hamel & Fils inc. (isolant)	185,43 \$
♦ Location d'équipement LPL inc. (location rouleau compacteur)	349,91 \$
♦ Meunerie Gérard Soucy inc. (semence)	115,13 \$

68 763,32 \$

♦ (-) Retour de taxes (TPS)	- 3 046,00 \$
-----------------------------	---------------

Coût net du projet : 65 717,32 \$

♦ (-) Fonds des activités financières 2008	5 717,32 \$
--	-------------

Financement permanent requis : **60 000 \$**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 60 000 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 413-2008.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 413-2008

318-2008

ACCEPTATION DE L'OFFRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse populaire Pointe-Platon de Lotbinière pour son emprunt de 60 000 \$ par billets en vertu du règlement numéro 413-2008, au prix de 100 % et échéant en série 5 ans comme suit :

10 900 \$	6.02 %	05 novembre 2009
11 400 \$	6.02 %	05 novembre 2010
12 000 \$	6.02 %	05 novembre 2011
12 500 \$	6.02 %	05 novembre 2012
13 200 \$	6.02 %	05 novembre 2013

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

319-2008

MODALITÉS DE L'EMPRUNT

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix se propose d'emprunter par billets un montant total de 60 000 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 413-2008;

ATTENDU QU'à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signés par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE les billets seront datés du 05 novembre 2008;

QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1 -	10 900 \$
1 -	11 400 \$
1 -	12 000 \$
1 -	12 500 \$
1 -	13 200 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

CONSTRUCTION D'UN 3^E PUIIS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

320-2008

PARTICIPATION FINANCIÈRE N^O 21 DE SAINT-ÉDOUARD (ROCHE LTÉE)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 17 197,97 \$ relativement aux honoraires professionnels aux travaux du projet de construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (surveillance des travaux), telle que plus amplement détaillée aux factures numéros CRF800096 et CRF800097 datées du 10 octobre 2008 ainsi qu'au crédit numéro CRC800100 daté du 14 octobre 2008.

CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE P1 & P2

321-2008

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^O 4 (SNC-LAVALIN INC.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

ATTENDU la résolution numéro 226-2007;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 21 049,63 \$ relativement à la surveillance des travaux pour la construction d'une conduite d'amenée et la mise aux normes des installations de captage P1 & P2, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 489201 datée du 22 octobre 2008.

322-2008

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 (EXCAVATIONS H. ST-PIERRE INC.)

IL est proposé Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Excavations H. St-Pierre inc. » la somme de 55 522,97 \$ relativement aux travaux du projet de construction d'une conduite d'amenée et mise aux normes des installations de captage P1 & P2, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 27 octobre 2008 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc.

RÉFECTION D'ÉMISSAIRE DOSSIER 502238

323-2008

DIRECTIVE DE CHANGEMENT N° 1 (INDUSTRIES RIVE-SUD LTÉE)

ATTENDU la directive de changement n° 1 préparée par SNC-Lavalin inc., et datée du 28 octobre 2008 pour un crédit de 69 743,77 \$, taxes incluses;

ATTENDU QU'il est nécessaire à la réalisation du projet de procéder à la modification du drainage, zone 4, selon la directive de changement annexée et acceptée par les Industries de la Rive-Sud ltée;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la présente directive de changement telle que présentée.

324-2008

DIRECTIVE DE CHANGEMENT N° 1 (MUNICIPALITÉ)

ATTENDU la directive de changement n° 1 préparée par SNC-Lavalin inc., et datée du 31 octobre 2008 pour un montant de 17 712,35 \$, taxes incluses;

ATTENDU QU'il est recommandé à la réalisation du projet de procéder au remplacement d'une conduite pluviale existante TTOG 750 mm par un TBA 750 mm classe IV de façon à éviter des frais importants de modification au regard RP-2 et prolonger la vie utile de ce tronçon de conduite.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la présente directive de changement telle que présentée.

LOISIRS ET CULTURE

COMITÉ DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

325-2008

RAPPORT FINAL DU COMITÉ

Dépôt par le comité organisateur du rapport final des activités de la fête de la Saint-Jean Baptiste de la journée du 23 juin 2008.

	<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>COMITÉ ORGANISATEUR</u>
Recettes :	0,00 \$	Recettes : 5 975,25 \$
Dépenses :	0,00 \$	Dépenses : 7 907,74 \$
Déficit :	0,00 \$	Déficit : 1 932,49 \$
Avance de fonds :	2 000,00 \$	

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le rapport final tel que présenté et le déficit réel de 1 932,49 \$ du comité organisateur.

QUE le déficit réel au montant de 1 932,49 \$ additionné des frais administratifs globaux de 9,00 \$ soit déduit aux avances de fonds cumulés au montant de 4 348,46 \$.

QUE les avances de fonds cumulés nettes au montant total de 2 406,97 \$ servent de fonds de roulement pour les fins spécifiques d'une éventuelle activité en 2009.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 NOVEMBRE 2008

D'adresser de sincères remerciements et félicitations au comité organisateur et principalement à l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix ainsi qu'à tous les bénévoles ayant œuvré à cette activité.

TERRAIN DE SOCCER

326-2008

RACHAT DE SERVITUDE D'HYDRO-QUÉBEC ET MANDAT

ATTENDU QU'il est requis de procéder au rachat d'une partie de la servitude d'Hydro-Québec couvrant toute la largeur de notre propriété, lots 3 590 822, 3 592 249 et 3 592 250, soit des limites des lots numéros 3 590 821 à 3 590 828;

ATTENDU QUE le prix de la servitude sera de 0,475 \$/m², soit un montant de ± 8 000 \$;

ATTENDU QU'un contrat d'achat en ce sens est à intervenir entre les parties;

ATTENDU QUE des frais d'honoraires professionnels d'arpenteur-géomètre et de notaire sont à prévoir;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la proposition d'Hydro-Québec pour l'acquisition de ladite servitude.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer le contrat d'achat à intervenir entre les parties.

327-2008

FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 326-2008 relativement au rachat d'une partie de la servitude d'Hydro-Québec au terrain de soccer;

ATTENDU QUE pour payer cet achat, un financement net de 10 000 \$ est requis pour procéder, y incluant les frais d'honoraires professionnels;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de 10 000 \$ dans le présent exercice, du poste budgétaire 22-41500-721 « amélioration installation réseau égout » un montant de 2 200 \$, du 22-70150-725 « mach, out, équipement t/jeux » un montant de 2 900 \$ et du 22-70151-721 « autres parcs, Détente et Minoune » un montant de 4 900 \$, au poste budgétaire 22-70150-721 « ent. parc J.G. Fournier t/jeux ».

VARIA

MENTION HONORIFIQUE

328-2008

M. BERCHMANS DANCAUSE (25 ANS DE SERVICE)

Le conseil municipal est reconnaissant envers monsieur Berchmans Dancause pour son dévouement et l'excellent travail accompli à titre de conseiller tout au cours des vingt-cinq dernières années.

FÉLICITATIONS !!!

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Lettre adressée à M. Jacques Gauthier le 22 octobre 2008 par le Cercle de Fermières de Sainte-Croix demandant une reconnaissance culturelle et gratuité de la salle utilisée.

Contacts : Mmes Lucie Labbé et Yvonne Hamel.

- Demande d'information au sujet des procédures d'avis public. Il est suggéré par une contribuable d'insérer les avis publics sur le site WEB.

329-2008

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 27 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général & secrétaire-trésorier